



Demande de prêt sur critères

Prêt jusqu'à 1 000 € maximum, sans intérêt (majoré à 1100 € pour l'achat de matériel de seconde main)

(dans la limite des fonds disponibles)

Votre nom : Votre prénom :

Votre n° allocataire :

Votre adresse

Numéro(s) de téléphone : Votre adresse mail :

Votre conjoint (nom et prénom) :

Votre situation familiale :

- Célibataire Marié (e) Vie maritale PACS Divorcé (e)
 Séparé (e) depuis le : .../.../... de :
 autre :

Si parent non gardien en cas de divorce ou de séparation, ou garde alternée
Préciser le nombre d'enfant(s) accueillis Nom et Prénom :
.....
.....

Nature du prêt :

Priorité ménage/mobilier/numérique Montant : €
Indiquer la nature de l'achat

Priorité chauffage Montant : €
Indiquer la matière première de chauffage : (Fuel/Gaz/Bois/autre)
.....

Avez-vous déposé un dossier de surendettement à la banque de France ou envisagez vous de le faire (si oui, joindre le justificatif) ? Oui Non

Bénéficiez-vous d'une mesure de protection juridique (Tutelle, curatelle, MJAGBF, etc...) ?

Oui Non

Si oui, nom et prénom du délégué à la protection juridique :

Avis du délégué :

Signature / Tampon du délégué :

Je soussigné (e) M.....

déclare accepter les conditions générales d'attribution du prêt administratif

certifie sincères et exacts les renseignements portés sur cette demande ainsi que les pièces justificatives fournies

m'engage à signaler tout changement à la Caf

est informé (e) que la Caf se réserve le droit de vérifier la conformité du matériel financé et sa présence à mon domicile (la loi punit quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations)

A..... le signature de l'allocataire :

Notice « demande de prêt sur critères »

- Remplissez et retournez à la Caf la demande de prêt sur critères accompagnée d'un devis.
- Après étude de votre dossier, vous recevez une notification d'accord ou du refus sur votre espace personnel.
- En cas d'accord, vous recevez par mail le contrat de prêt à nous retourner daté et signé accompagné de la facture non acquittée ou bon de commande (hors priorité chauffage). Le paiement se fera après avoir respecté un délai de rétractation de 14 jours au fournisseur.
- Attention, vous ne devez pas effectuer l'achat envisagé avant d'avoir reçu la notification d'octroi du prêt.
- Les extensions de garanties sont exclues.
- Si vous êtes parent non gardien : veuillez accompagner les documents ci-dessus d'une copie des ressources de votre foyer pour les 3 derniers mois ainsi que d'une copie du jugement et d'un justificatif de versement ou de non versement de pension alimentaire.

	Montant maximum du prêt	Montant majoré seconde main <small>(Mobilier/électroménager/petit électroménager/informatique/téléphonie)</small>	Quotient familial	Mensualité de remboursement
Ménager	1000 €	1 100€	0 à 600 €	25 €/mois
Mobilier			601 à 800 €	30 €/mois
Numérique			801 à 1 100 €	50 €/mois
Chauffage			600 à 1 100 €	10 mensualités

Liste complète du matériel qui ouvre droit au prêt sur critères : priorité ménager/mobilier Mobilier	150 €	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Smartphone reconditionné (boutique agréée) ◦ Fer à repasser centrale vapeur ◦ Four micro-ondes ◦ Aspirateur ◦ Chauffage d'appoint ◦ Imprimante avec ou sans cartouches d'encre
	300 €	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Robot ménager ◦ Plaque de cuisson ◦ Chaises, bancs, tables ◦ Meubles de rangement chambre/cuisine ◦ Lit ◦ Cadre latte ◦ Bureau ◦
	500€	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Lave-linge, sèche-linge, combiné ◦ Réfrigérateur ◦ Cuisinière ◦ Lave-vaisselle ◦ Ordinateur, tablette ◦ Four ◦ Cuisine équipée (hors électroménager) ◦ Canapé convertible ou non ◦ Matelas ◦ Lits superposés enfants